

VIVIANE ROSEN-PREST

HISTORIOGRAPHIE ET INTÉGRATION CULTURELLE

L'exemple des »Mémoires des Réfugiés« d'Erman et Reclam

Pour observer le degré d'intégration d'une communauté, l'un des moyens dont on dispose est d'observer quelle historiographie elle a produite. Or, en Prusse, c'est à la fin du XVIII^e siècle, un siècle environ après la proclamation de l'édit de Potsdam, qu'est apparue une historiographie extrêmement intéressante. Il s'agit des »Mémoires pour servir à l'Histoire des Réfugiés François dans les Etats du Roi«, des pasteurs berlinois Erman et Reclam, neuf petits volumes in-octavo, publiés à Berlin entre 1782 et 1799¹. Cet ouvrage fameux constitue un important indicateur de l'acculturation accomplie en un siècle par les huguenots de Prusse. En effet, si le livre a pour objet les premiers temps du Refuge et leurs effets sur le Brandebourg-Prusse, les auteurs s'adressent à leurs contemporains, dont ils veulent être à la fois les archivistes et la conscience. En un temps où la Colonie présente des signes d'assimilation de plus en plus marqués, leur livre constitue un appel à réveiller les valeurs anciennes. Mais la manière dont est formulé cet appel, toute la facture de l'ouvrage, bien loin de refléter l'esprit des premiers réfugiés, porte nettement la marque de l'*Aufklärung* allemande.

Après une brève esquisse du contexte historique et biographique, l'étude sera centrée sur deux aspects: l'impact que les auteurs ont cherché à avoir sur les huguenots de leur époque en un temps de doutes et de mutations identitaires; et la place de l'ouvrage dans l'évolution idéologique à l'époque de l'*Aufklärung*, ce qui permettra de mesurer le chemin parcouru en un siècle par ces enfants d'exilés.

Les »Mémoires des Réfugiés«, d'Erman et Reclam, ne sont pas le premier ouvrage ayant pour objet le Refuge en Brandebourg-Prusse. En 1690, le juge Charles Ancillon, fils du pasteur David Ancillon de Metz, fit paraître sur le

¹ Jean-Pierre ERMAN, Pierre-Christian-Frédéric RECLAM, Mémoires pour servir à l'Histoire des Réfugiés François dans les Etats du Roi, 9 vol., Berlin 1782–1799; cf. Viviane ROSEN-PREST, L'historiographie des huguenots en Prusse au temps des Lumières. Entre mémoire, histoire et légende: J.P. Erman et P.C.F. Reclam, Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés françois dans les États du Roi (1782–1799), Paris 2002 (Vie des huguenots, 23).

même sujet un petit livre², volontairement concis³, de quatre cents pages in-16°. Publié cinq ans après la proclamation de l'édit de Potsdam et deux ans après l'avènement de l'électeur Frédéric III, auquel il est dédié, en un temps où la persécution n'avait pas cessé en France, il était donc rédigé sur le vif. Ses objectifs explicites étaient, en premier lieu, de répondre aux calomnies des *Persécuteurs* qui voulaient faire croire que les réfugiés *erroient & qu'ils menoient une vie languissante* pour *intimider ceux qui restent* et leur ôter l'envie de sortir du pays; d'autre part de combler une lacune: selon l'auteur, si l'éloge des réfugiés avait été écrit plusieurs fois, presque personne n'avait fait celui de *nôtre Bienfaiteur*; or c'était un devoir de gratitude⁴. Une gratitude qui n'hésite pas devant les formulations les plus excessives:

Votre Altesse Electorale a surmonté la fortune de ces Malheureux, Elle leur a donné de nouvelles destinées, Elle les a, pour ainsi dire, créez de nouveau, en les tirant du néant, où ils allaient infailliblement retomber; & l'on peut dire qu'en cela, Elle a imité Dieu⁵.

L'édit de Potsdam est un *Evangile nouveau* et les États de l'électeur sont la *Vallée de Bénédiction*⁶. Tout le mérite de la réussite est du côté du Prince. Bien loin d'être donnés en modèles, les réfugiés sont de pauvres assistés, dont les défauts sont parfois critiqués, et le texte suggère d'amples difficultés allant jusqu'au »chaos« que seul un tel prince pouvait vaincre:

Le grand nombre de personnes qu'il faloit établir, les différens Métiers dont chacun faisoit Profession, le génie & les inclinations de ceux qu'il faloit satisfaire, & les mesures qu'il faloit prendre pour y réussir, les inquiétudes & les inconstances de quelques-uns, qui rompoient souvent celles qu'on avoit prises [...] faisoient un cahos [sic] qu'il sembloit impossible de débrouiller tant il étoit confus, & peut-être l'eut-il été à tout autre qu'à celui qui l'a entrepris, ce Dedale nouveau demandoit un nouveau Thésée⁷.

Un siècle plus tard, le contexte était bien différent. Vers 1780, la Colonie française de Brandebourg-Prusse était à un tournant de son histoire. En cette fin de siècle, toutes les institutions garanties par les priviléges étaient encore en place; et pourtant, il existait une cassure entre les couches populaires, dont l'assimilation était avancée, comme l'attestent le nombre de mariages mixtes⁸

² Charles ANCILLON, Histoire de l'établissement des François refugiez dans les Etats de Son Altesse Electorale de Brandebourg, Berlin 1690.

³ *La Nature qui est toute entière dans ses moindres ouvrages, nous apprend qu'il n'y a point d'artifice plus considérable que celui qui renferme beaucoup en peu d'espace*, ibid., p. 12.

⁴ Ibid., p. 8.

⁵ Ibid., épître dédicatoire, troisième page.

⁶ Ibid., p. 23.

⁷ Ibid., p. 215.

⁸ Voir Eckart BIRNSTIEL, Andreas REINKE, Hugenotten in Berlin, dans: Stefi JERSCH-WENZEL, Barbara JOHN (dir.), Von Zuwanderern zu Einheimischen. Hugenotten, Juden, Böhmen, Polen in Berlin. [Avec les contributions de] Eckart Birnstiel und Andreas Reinke,

et les pratiques linguistiques⁹, et l'élite de la Colonie à Berlin et dans quelques grandes villes, bourgeoisie cultivée et noblesse, qui s'exprimait en français, fréquentait les milieux allemands largement francophones, et possédait un solide esprit de corps tout en étant consciente des fragilités de la Colonie. Les autorités ecclésiastiques étaient inquiètes: elles voyaient la fréquentation des églises françaises diminuer, mais résistaient farouchement, en tous cas à Berlin, à l'introduction de cultes en allemand, ce qui les mettait dans des situations inextricables, par exemple pour la gestion de l'aide aux nécessiteux qui, bien que d'origine réfugiée, ne fréquentaient plus les églises françaises, faute de comprendre les sermons¹⁰. Les pasteurs Erman et Reclam, tous deux membres du Consistoire de Berlin, puis, pour Erman, du Consistoire supérieur, étaient parfaitement au fait de ces difficultés.

Or, aux approches du centenaire de la révocation de l'édit de Nantes, l'idée d'écrire une grande histoire du Refuge était dans l'air. Le pasteur Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne¹¹ cherchait à rassembler des informations en Allemagne sur le sujet; Erman eut en mains un mémoire¹² rédigé par *Monsieur de St Estienne Ministre Protestant de Nismes* qui, ne pouvant se déplacer, disait compter sur *la générosité des gens de lettres auxquels il s'adresse* pour le seconder. Ce mémoire commence par des remarques générales, indiquant en quoi le moment est bien choisi pour rédiger une telle histoire:

Ce moment [le Refuge] est intéressant pour le Spectateur Philosophe. Il semble que nous sommes aujourd'hui à la distance qu'il faut pour le bien considérer, assés près de l'événement pour avoir des instructions conformes à la vérité, assés loin pour en contempler

Brigitte Scheiger, Eva-Maria Graffigna, Gottfried Hartmann, Berlin 1990, p. 13–152, ici p. 94–97, et Susanne LACHENICHT, Migration, Migrationspolitik und Integration. Hugenotten in Brandenburg-Preußen, Irland und Großbritannien, dans: Manuela BÖHM, Jens HÄSELER, Robert VIOLET (dir.), Hugenotten zwischen Migration und Integration. Neue Forschungen zum Refuge in Berlin und Brandenburg, Berlin 2005, p. 37–58, ici p. 50–53.

⁹ Voir Jürgen WILKE, Zur Geschichte der französischen Kolonie, in: Gottfried BREGULLA (Hg.), Hugenotten in Berlin, Berlin 1988, S. 78–80 et voir la contribution de Manuela Böhm dans ce volume.

¹⁰ Cf. WILKE, Geschichte (voir n. 9) et la contribution de Franziska Roosen dans ce volume.

¹¹ Jean-Paul Rabaut, dit Saint-Étienne (1743–1793): fils aîné du pasteur du Désert Paul Rabaut, lui-même pasteur à Nîmes, il fut membre de la Constituante et de la Convention. Il joua un rôle déterminant dans le rétablissement de la liberté de conscience religieuse. Girondin, partisan d'une monarchie modérée, il compte parmi les premières victimes de la Terreur en 1793. Cf. André DUPONT, Rabaut Saint-Étienne, 1743–1793. Un protestant défenseur de la liberté religieuse, Strasbourg 1946 (rééd. Genève 1989 [Histoire et société, 17]); Les Rabaut: du Désert à la Révolution. Colloque de Nîmes [23 mai 1987], Montpellier 1988.

¹² Archives de l'Église française de Berlin (= AEFB), Rep. 04, IX/13: cahier broché, manuscrit, de la main d'Erman, s.l. s.d., Mémoire adressé en 1776 à Mr le Dr. Less. Gottfried Less ou Leß (1736–1797) était pasteur, professeur de théologie à Dantzig, voyagea en Angleterre et en Hollande et fut nommé à son retour professeur à Göttingen. Il publia des sermons, et une histoire ecclésiastique de la France (Carlo DENINA, La Prusse littéraire sous Frédéric II, vol. 2, Berlin 1790).

les étonnans effets. Si cette époque a occasionné une révolution dans l'Etat intérieur de la France, un changement dans le système politique de l'Europe, et mille changemens moins sensibles dans les mœurs, le langage, les arts, les sciences, les coutumes, les gouts de diverses nations où les proscrits ont pénétré: l'histoire en sera intéressante pour la génération présente et instructive peut être pour les générations à venir.

Comme sa fortune ni son état ne lui permettent pas de parcourir, en voyageur curieux, les diverses contrées où les Protestans François ont promené leurs infortunes, il a rédigé un questionnaire d'une vingtaine de questions, portant sur l'arrivée des réfugiés, leurs établissements et leur influence sur les pays d'accueil.

Erman publia ce document à la suite de son appel aux souscripteurs pour les »Mémoires«, publié début 1782 dans deux journaux, la »Gazette littéraire de Berlin« et le »Journal des Savans« de Dessau. Il y ajouta une autre annonce: celle du célèbre abbé Raynal¹³, qui résidait alors à Berlin, où il semble avoir été accueilli avec enthousiasme par la Colonie française¹⁴. L'abbé proclamait dans les gazettes¹⁵ son intention d'écrire, lui aussi, une grande histoire du Refuge, et Erman reproduisit un extrait du texte:

*La fin de la préface que Monsieur l'Abbé Raynal a mise à la tête de la nouvelle édition de son Histoire des établissements annonce en ces termes le dessein qu'il a d'exécuter un projet du même genre que celui dont on vient de voir l'annonce:
»Le peu qui me reste de forces sera consacré à l'Histoire de la Révocation de l'Edit de Nantes. Ce ne sera pas un détail des atrocités qui accompagnèrent cet événement malheureusement célèbre. Je suivrai sur le globe entier les Réfugiés François, & je retracerai le mieux qu'il me sera possible le bien qu'ils firent aux régions diverses où ils porterent leur activité, leurs larmes & leur industrie«¹⁶.*

Rabaut Saint-Étienne comme Raynal envisageaient donc de composer une grande fresque du Refuge à travers l'Europe et le monde. Jürgen Voss a d'ailleurs établi que les deux projets n'en font qu'un, Rabaut Saint-Étienne ayant incité Raynal à réaliser un projet auquel il n'avait pas le temps de se

¹³ Sur Guillaume-Thomas-François Raynal (1713–1796), cf. ibid., vol. 3, p. 197–202; Gilles BANCAREL, Raynal ou Le devoir de vérité, Paris 2004. Erman fait allusion à l'ouvrage le plus célèbre de Guillaume-Thomas-François RAYNAL, L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes, 6 vol., Amsterdam 1770, qui connut de nombreuses rééditions.

¹⁴ Gazette littéraire de Berlin, Berlin 1764–1791, 27 mai 1782, p. 167–168; 24 juin 1782, p. 200 et 231 (Raynal est reçu à la loge Yorck de l'Amitié).

¹⁵ Haude & Spenersche Zeitung, Berlin 1782, p. 913–914; Gothaische Gelehrte Anzeigen, Stuttgart 1781, n° 2, p. 480.

¹⁶ Jean-Pierre ERMAN, Projet d'une feuille périodique intitulée »Recueil pour servir à l'Histoire des Réfugiés dans les Etats du Roic«, Gazette littéraire de Berlin (voir n. 14), feuille DCCCXVII, du lundi 7 janvier 1782, p. 427. Même annonce dans la Librairie des Savans/Buchhandlung der Gelehrten, erstes Stück, Dessau 1782, p. 87.

consacrer. Cependant, ni l'un ni l'autre ne réalisèrent le projet¹⁷. Mais l'annonce de Raynal avait suscité des réactions assez vives en Prusse. Certains huguenots la considéraient avec scepticisme. Ainsi le comte de Borcke écrivait-il à Erman en 1782:

Est-ce que l'Abé Rainal travaille serieusement a son Hist. d. l. Revocation de l'Edit de Nantes? je m'attent a beaucoup de reflexions, mais pour les faits, a beaucoup de superficialités. J'ai l'honneur d'etre¹⁸.

Bien plus, des lettres anonymes virulentes parurent dans la presse, déclarant¹⁹:

[qu']il n'est point à désirer qu'un sujet aussi délicat que peut l'être l'*Histoire de la Révocation de l'Edit de Nantes*, soit traité par un homme qui ne paroît écrire que pour souffler l'esprit de fermentation et de trouble parmi les peuples, en offrant à leurs yeux les erreurs souvent imaginaires des gouvernements, et en leur persuadant qu'ils en sont les victimes²⁰.

Cette polémique indique qu'en cette fin de XVIII^e siècle, l'histoire des réfugiés était encore un sujet sensible touchant à des questions de diplomatie délicates. Jürgen Voss a émis l'hypothèse que l'auteur anonyme de ces attaques serait Dieudonné Thiébault, grammairien français attaché à la personne du roi, qui aurait agi sur son ordre²¹. Or, quand Erman décida, vers 1780, de publier une histoire du Refuge en Prusse, il obtint sans difficulté non seulement l'assentiment pour son projet, mais aussi l'autorisation de consulter les archives de la Colonie, en un temps où les archives étaient tenues secrètes. Quelques mots sur sa biographie, ainsi que celle de son collègue Reclam permettront de comprendre les raisons de cet assentiment et d'éclairer le sens de leur initiative.

Jean-Pierre Erman est né en 1735 et mort en 1814. Il est issu d'un milieu modeste. Son grand-père était fileur de bas, son père artisan gantier. Elève du

¹⁷ C[amille] COUDERC, L'Abbé Raynal et son projet d'histoire de la Révocation de l'édit de Nantes, dans: Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français (= BSHPF) 38 (1889), p. 592–608 et 638–654; Jürgen VOSS, Rabaut-Saint-Étienne, Abbé Raynal und das 1778–1782 vorangetriebene Projekt einer Geschichte des Refuge, dans: Ursula FUHRICH-GRUBERT, Angelus H. JOHANSEN (dir.), Schlaglichter Preußen-Westeuropa. Festschrift für Ilja Mieck zum 65. Geburtstag, Berlin 1997 (Berliner Historische Studien, 25), p. 51–58, ici p. 53.

¹⁸ AEFB (voir n. 12), fonds Erman, Rep. 04 E, n° 57, Hallard. L'orthographe est celle de l'original.

¹⁹ Ces lettres ont été publiées dans le BSHPF (voir n. 17) 8 (1859), p. 233–245 et 319–340, avant d'être commentées par COUDERC, L'abbé Raynal (voir n. 17), p. 592–608 et 638–654.

²⁰ BSHPF (voir n. 17) 8 (1859), p. 320.

²¹ Dieudonné Thiébault (1733–1807): homme de lettres français, élevé chez les jésuites. Il obtint la chaire de grammaire générale à l'École militaire de Berlin. Ayant gagné l'entièr confiance de Frédéric, il passa vingt ans dans l'intimité du roi, corrigeant et éditant ses écrits. Dieudonné THIEBAULT publia: Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin; ou Frédéric le Grand, sa famille, sa Cour, son Gouvernement, son Académie, ses Ecoles, et ses Amis littérateurs et philosophes, 5 vol., Paris an XII (1804), cité d'après⁴ 1826.

Collège français, où il eut Formey pour maître, il devint pasteur très jeune. Il fit son chemin dans les institutions de la Colonie par son seul mérite, et par une remarquable énergie. Il enseigna au Collège français, dont il devint principal à trente et un ans. Il réforma profondément l'institution qui lui dut une grande part de son prestige. Avec le pasteur d'Anières, il fonda le Séminaire de théologie en 1768 et en devint directeur. Reçu à la Cour où il prêchait parfois, il se créa un important réseau de relations, essentiellement à l'intérieur de la Colonie, à Berlin et en province, intervenant sans cesse pour ses nombreux protégés. Conseiller au Consistoire supérieur (1783), académicien (1786), historiographe de Brandebourg (1792), il fut durant un demi-siècle une personnalité centrale de la Colonie de Berlin, et ses cinquante ans de ministère furent célébrés avec solennité en 1804. Quoiqu'il n'eût jamais quitté la Prusse, sa vie durant il ne s'exprima qu'en français, tout en étant prussien dans l'âme. Quand Napoléon occupa Berlin en 1806, il eut, en tant que doyen des ecclésiastiques berlinois, l'occasion de s'entretenir avec l'Empereur et proclama courageusement devant lui sa fidélité à son roi.

Son confrère Frédéric Reclam était un peu plus jeune que lui. Né en 1741, il mourut jeune, en janvier 1789. Pasteur de l'Église de Berlin, il enseigna lui aussi, comme nombre de ses confrères, au collège et au séminaire. Bilingue, il épousa une Allemande parfaitement bilingue elle aussi, Marie-Charlotte Stosch, qui publia des poésies françaises. S'il semble bien avoir prêché en allemand, tous ses ouvrages sont rédigés en français. Plus cérébral que son collègue, il possède un style élégant et est capable d'une réflexion théorique plus poussée. Même si les deux hommes s'accordaient parfaitement sur le fond, c'est vraisemblablement Reclam qui définit le cadre idéologique de l'ouvrage et assura l'essentiel de la rédaction, une fois qu'ils avaient *raisonné ensemble*²² les matériaux collectés par Erman. Les derniers volumes de l'ouvrage, publiés après la mort de Reclam, se ressentent de cette absence, ils manquent de force et de cohérence.

La parution de l'ouvrage coïncidait avec les multiples jubilés célébrés un siècle après le Refuge. Partout, on frappait des médailles, on célébrait des offices religieux solennels, on conviait à des »repas fraternels«, on publiait, à la demande des consistoires, de petits mémoires historiques, dont plusieurs furent écrits par Erman²³.

²² Jean Pierre ERMAN, Eloge historique de Monsieur Reclam, Berlin 1789, p. 17.

²³ ID., Mémoire historique sur la fondation des colonies françaises dans les Etats du Roi, Berlin 1785; ID., Mémoire historique sur la fondation du Collège françois, Berlin 1789; ID., Mémoire historique pour le jubilé de cinquante ans de la fondation de l'Ecole de charité, Berlin 1797; ID., Mémoire historique sur la fondation de l'Eglise françoise de Berlin, Berlin 1772; ID., Mémoire historique pour le jubilé centenaire de la dédicace du temple du Werder, Berlin 1801.

Mais les »Mémoires des réfugiés«, avec leurs 3000 pages, leurs neuf volumes dont la parution s'étaла sur dix-sept ans, sont d'une autre envergure que ces ouvrages de circonstance. Ils présentent une autre différence majeure avec le reste de la littérature jubilaire: ils ne résultent pas d'une commande du Consistoire, mais bien d'une initiative personnelle du pasteur Erman, comme il l'indique lui-même²⁴, et comme le confirment les actes du Consistoire²⁵.

Cependant les autorités ne pouvaient pas regarder ce projet avec indifférence. Certes, la censure ecclésiastique ne devait guère inquiéter Erman, pasteur unanimement aimé et respecté. Mais l'ouvrage devait nécessairement être censuré par l'État²⁶. Voici en quels termes Erman, dans une lettre au roi datée de janvier 1782, étaie sa demande d'accès à des archives²⁷:

D'un coté mon ouvrage passe par la censure du Conseiller Schlüter²⁸ qui en voit toutes les feuilles avant qu'elles paroissent et de l'autre je me suis associé dans sa composition des personnes prudentes et éclairées²⁹ qui n'ont avec moi qu'un même esprit pour porter dans

²⁴ *J'avois en 1781 formé le projet d'écrire avec quelque détail l'histoire de l'établissement des Réfugiés dans les Etats du Roi, sur laquelle j'avois rassemblé des matériaux que je trouvois dignes d'être mis en œuvre*, ERMAN, Eloge historique (voir n. 22), p. 16–17.

²⁵ [Mr le Pasteur Erman] prie la Compagnie de permettre qu'il garde chez lui les Registres et Actes qui peuvent lui être utiles pour la composition des Mémoires des Réfugiés auxquels il travaille avec Mr le P. Reclam, ayant obtenu cette permission de la Cour et des Corps Supérieurs de la Nation pour leurs Régistratures. Il donnera quittance du tout au Secrétaire de la Compagnie et s'entendra avec lui de façon qu'au moment où il en auroit besoin ledit Secrétaire pourra trouver et prendre ces divers Actes, AEFB (voir n. 12), Actes de l'Assemblée générale, protocoles II, 1, année 1783, p. 298–299. C'est la seule mention des »Mémoires des Réfugiés« dans les actes des AEFB.

²⁶ Sous le règne de Frédéric II, la censure existait bel et bien. Libérale en matière de métaphysique et de religion, elle s'exerçait en toute rigueur dans quelques domaines précis, frappant essentiellement les journaux: la politique étrangère, la personne royale, l'ordre et la tranquillité publique. Il n'y eut en un demi-siècle (1716–1763) que 26 livres interdits en Prusse; Bodo PLACHTA, Damnatur, toleratur, admittitur. Studien und Dokumente zur literarischen Zensur im 18. Jahrhundert, Tübingen 1974 (Studien und Texte zur Sozialgeschichte der Literatur, 43), p. 100–101. Frédéric Guillaume II (1786–1797), à son avènement, rétablit une censure beaucoup plus stricte. Mais l'élite de l'administration prussienne, encore imprégnée de l'esprit de l'*Aufklärung*, n'approuvait pas ces mesures. D'ailleurs, le prestige d'Erman, ainsi que ses relations amicales avec le ministre comte de Hertzberg, durent le mettre à l'abri de tout désagrément.

²⁷ Il s'agit des »extraits de Campagne«, abondante documentation rassemblée à partir de 1737 par le juriste Alexandre Auguste de Campagne (1708–1781). Celui-ci comptait publier un recueil sur le Refuge mais ne fit pas aboutir le projet. Ces extraits se trouvent aujourd'hui aux AEFB (voir n. 12), rep. 04/04 S.

²⁸ Selon Denina, le conseiller Schlüter fut un censeur libéral, un homme cultivé et dépourvu de mesquinerie. DENINA, La Prusse littéraire (voir n. 12), vol. 3, suppl. 1791.

²⁹ Erman commença le projet avec une société de gens de lettres, avant de ne poursuivre l'ouvrage qu'avec le seul Reclam.

son exécution toute la circonspection que la nature des choses et les circonstances peuvent demander³⁰.

Il a donc clairement conscience des aspects délicats du projet. Or, sa demande lui est immédiatement accordée: la lettre d'Erman est datée du 20 janvier 1782, l'accord du ministre von Dörnberg est porté en haut de la feuille le 22 janvier. La meilleure garantie pour l'État était certainement cet *esprit* qui imprègne toute l'œuvre, maintes fois proclamé dans les dédicaces et les avertissements, qu'il faut à présent expliciter.

C'est avant tout pour leur communauté, la Colonie française de Brandebourg-Prusse, que les pasteurs entreprennent leur ouvrage. Ici, la question de la recherche de sources revêt une importance particulière. Témoignant d'une démarche originale et innovante, elle révèle le jeu complexe de relations nouées entre les auteurs des »Mémoires« et les membres de la Colonie.

C'est Erman, on l'a dit, qui se chargeait de collecter les matériaux. Le projet consistait à montrer l'apport des réfugiés à leur pays d'adoption, en confrontant systématiquement trois tableaux: ce qu'on était en France avant le Refuge, ce qu'on était alors en Prusse, et les transformations apportées à la Prusse par le Refuge. Pour ce qui concernait la France et, dans une moindre mesure, la Prusse, il existait des sources imprimées. En revanche, pour le Refuge, il n'y avait pratiquement rien, à part le petit ouvrage de Charles Ancillon de 1690. Voici ce que disent Erman et Reclam eux-mêmes de leurs sources dans l'avertissement au volume V:

Le troisième tableau que nous avions à tracer est celui de l'influence des Réfugiés sur les mœurs, sur les arts, sur les sciences au milieu de la nation à laquelle ils ont été incorporés. Plusieurs sources de secours se sont ici offertes à nous. Nous avons parcouru, avec la plus grande exactitude, les archives des différens Corps de nos Colonies, dont, sur la demande que nous en avions faite en entreprenant notre ouvrage, on a bien voulu nous donner communication. Ces pièces nous ont été d'autant plus précieuses qu'elles nous ont servi à constater & à éclaircir les faits que nous avons puisés dans la tradition & les souvenirs des Réfugiés ou descendants de Réfugiés; les relations où les emplois que nous exerçons, nous ont mis depuis plus de trente ans, avec un grand nombre de Colons qui touchent d'assez près à l'époque du refuge & dont plusieurs ont encore vu la première génération des Réfugiés, ont rendu pour nous ces secours très abondans; nous n'avons pas manqué de consulter ceux qui pouvoient nous donner des lumières & des éclaircissements & nous ne pouvons que nous louer de l'empressement avec lequel on a bien voulu se prêter à nos vues³¹.

Trois sortes de sources sont évoquées ici: les archives des différents corps de la Colonie; la tradition et les souvenirs des réfugiés, la relation avec eux étant facilitée par la notoriété d'Erman; enfin des consultations plus spéciali-

³⁰ Geheimes Staatsarchiv Preußischer Kulturbesitz, Berlin-Dahlem, Rep. 122, 7 D 1, vol. 1, fol. 86r.

³¹ ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 5, avertissement, troisième et quatrième pages, non numérotées.

sées. Erman put très largement recourir aux archives. Il disposa de l'imposant dossier constitué par le conseiller Alexandre Auguste de Campagne³²; il eut abondamment recours aux registres et protocoles de l'Église française de Berlin; on sait enfin qu'il eut accès aux archives du Département français, faveur obtenue sans doute grâce à la protection du comte de Hertzberg³³.

Mais sur de nombreux points, Erman dut faire appel à la mémoire collective. Dès l'annonce de la souscription, il avait lancé un appel au public. Il y invitait *Messieurs les Pasteurs, Directeurs & Juges des diverses Colonies des divers états*, et plus généralement tous ceux que son projet pourrait intéresser,

à y concourir de toutes leurs forces. [...] Nous recevrons avec la plus vive reconnaissance toutes les notices qui de Berlin ou du dehors pourront nous être adressées. Le produit de la souscription servira à payer, avec les frais d'impression, les frais de poste & de copie aux-quals notre plan nous obligera³⁴.

Cet appel recueillit un vaste écho: Erman reçut un courrier abondant dont il remercie ses informateurs dès l'avertissement précédent le premier volume³⁵. Ce procédé appelle deux remarques. La première, c'est que le projet était innovant par nécessité: loin d'écrire, pour parler avec Paul Veyne, une »histoire-traités-et-batailles«³⁶, Erman et Reclam prenaient pour objet de recherche une communauté, un groupe humain comportant toutes les classes sociales, et dont le seul lien était la spécificité de leur exil. Ils devaient donc compter, pour partie, sur cette communauté elle-même comme pourvoyeur d'informations. Il y avait urgence: la deuxième génération, les enfants des premiers réfugiés, qui avaient encore des souvenirs directs de l'exode et des premiers temps du Refuge, était en train de disparaître. La deuxième remarque est que la mission dont ils s'étaient investis présentait une forte charge émotionnelle, dont on perçoit des échos dans les échanges épistolaires avec leurs informateurs.

Le fonds Erman, dans son état actuel, se compose de notices sur quatre-vingts familles environ, ce qui est bien loin de couvrir toute la matière des

³² Cf. n. 27.

³³ Ewald Friedrich, comte de Hertzberg (1725–1795): homme d'État prussien très estimé de Frédéric II, libéral et cultivé, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de lectures académiques. Il entretenait des relations amicales avec Erman, qui lui indiquait *les jeunes gens que leurs talents rendaient propres à être employés dans la carrière diplomatique*, Louis-Gabriel MICHAUD (dir.), Biographie universelle ancienne et moderne en 52 vol., t. 13, Paris 1815, p. 258.

³⁴ ERMAN, Projet d'une feuille périodique (voir n. 16).

³⁵ *Nous ne pouvons que témoigner ici notre juste reconnaissance à ceux qui déjà se sont prêtés obligeamment à l'invitation de notre projet en nous indiquant & en nous envoyant même des ouvrages intéressans & des notices curieuses dont nous pourrons tirer beaucoup de parti. Nous nous flattions que le public sera content de notre travail & se fera un plaisir de l'encourager*, Berlin, décembre; ID., RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 1 (1782), sans numérotation.

³⁶ Paul VEYNE, Comment on écrit l'histoire, Paris 1971, p. 34.

»Mémoires«. Partiellement détruit pendant les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, il est conservé aux archives de l'Église française de Berlin³⁷. Les notices sont d'intérêt et de longueur très inégaux, allant d'un rapide courrier à de véritables petits mémoires familiaux. Un récit d'une dizaine de pages, par exemple, rapporte les tribulations de la famille de Marconnay persécutée en Poitou. Beaucoup de correspondants ont mis à la disposition d'Erman des documents familiaux, des actes ou copies d'actes (lettres de noblesse, etc.)³⁸.

Plusieurs lettres du fonds Erman traduisent des sentiments très vifs, indicateurs de ce que dut susciter le projet dans la Colonie. On y trouve une bonne volonté évidente pour fouiller dans sa mémoire, parfois des exigences, suivies sans doute de déceptions si toute la matière fournie ne se retrouve pas dans l'ouvrage. La maîtrise du français est très variable, allant d'une expression parfaite à une transcription phonétique de français oral. Si la gratitude envers les souverains s'y exprime fréquemment, dans certaines lettres apparaît aussi la gratitude envers les auteurs de l'ouvrage, qui ont pris sur eux la lourde tâche que beaucoup appelaient de leurs vœux. Ainsi Rebeur, un correspondant qui écrit de Schwedt/Uckermark en avril 1790:

Cependant Monsieur! je vous suis très obligé des recherches que vous avez daigné faire au sujet de ma famille, et je l'estime comme un précieux avantage non seulement pour la Colonie, mais pour le Public en général, qu'un homme laborieux, et à talent, comme vous Monsieur! ait bien voulu entreprendre la tache de l'histoire du réfugié [sic] sous Frédéric I. J'attends cette production avec impatience et je suis Monsieur! avec la plus haute considération Monsieur!³⁹ etc.

Parfois, une réelle émotion passe, comme dans cette lettre tardive (1798) de Madame Klitzing née Mangelin (dossier Persode). Après des informations sur la famille Persode, dont elle est issue par sa mère⁴⁰, et la demande de lui adresser la suite des »Mémoires« (elle possède les huit premiers volumes), elle ajoute:

Il se peut Monsieur! que je vous fatigue par mes Lettres: j'aime tant la Langue Françoise et depuis la mort de ma bonne chère mère je n'ai plus personne avec lequel je la puisse parler a mon grand detrimens.

³⁷ AEFB, fonds Erman (voir n. 18).

³⁸ Il est étonnant de constater la quasi-absence de J.H.S. Formey parmi les informateurs d'Erman. On ne trouve dans les »Mémoires« qu'un bref hommage au maître d'Erman et de Reclam (ERMAN, RECLAM, Mémoires [voir n. 1], vol. 2, p. 250–251), et à deux reprises l'évocation de ses souvenirs (*ibid.*, vol. 3, p. 89 et vol. 3, p. 313–314). La cause de ce silence relatif est peut-être à chercher dans la complexité des relations entre Erman et Formey.

³⁹ N° 96, Rebeur. La lettre est datée: *A Croewen près de Schwedt ce 5. Avril 1790*, Archives de l'Église française de Berlin, Fond Erman, Rep. 04 E.

⁴⁰ *Tout ce recit que je me suis donné l'honneur de vous presenter c'est tout ce que ma chère Mère ma raconter [sic] de vive voix*, *ibid.*

De ces quelques données⁴¹, on retire l'impression que pour la frange de la Colonie qui répond à Erman, souvent provinciale, encore plus ou moins francophone, ce projet est son projet: il suscite de grandes attentes. Par la seule recherche de l'information, Erman agit sur la Colonie; les personnes âgées rassemblent leurs souvenirs, les racontent peut-être aux jeunes gens, amorçant une ré-appropriation du passé. Ainsi l'ouvrage revêt-il, pour partie, le caractère d'une création collective.

Les nombreuses informations recueillies, ces »archives du Refuge« qu'ils prétendent constituer, comportent une multitude de ce qu'ils appellent les *détails intéressans*⁴². Erman eut une passe d'armes à ce sujet avec Mirabeau, de passage à Berlin, qui déclara qu'on aurait pu écrire l'*histoire du Refuge en trente pages*⁴³. L'ouvrage regorge de données concrètes, pittoresques, d'anecdotes parfois pleines d'humour. Il fait état d'un nombre impressionnant de noms, de dates, de lieux, qui offrent des pistes encore aujourd'hui aux recherches généalogiques; il s'intéresse à toutes les couches sociales, depuis la noblesse jusqu'à la paysannerie. La partie traitant de l'économie est la plus riche. Les auteurs y présentent les métiers, les techniques, demandant si nécessaire l'avis de spécialistes, comme l'inspecteur Mayet pour la culture du ver à soie par exemple, ou utilisant l'»Encyclopédie». C'est là une démarche originale et novatrice, toujours soucieuse du concret, aux antipodes de ce qu'aurait pu être la grande fresque historico-philosophique envisagée par l'abbé Raynal.

Certes, l'idée d'un examen critique des témoignages leur est étrangère. Les expressions telles que *nous avons puisé aux sources les plus sûres, nous tenons ce détail d'un descendant direct*⁴⁴ abondent. Ils ne sont en cela nullement différents des historiens professionnels de leur temps⁴⁵. Cependant, il serait également erroné de penser que tout croisement de sources est absent du livre⁴⁶. L'envergure des informations recueillies par leur correspondance et leur réseau relationnel dans et hors de Berlin est impressionnante, et ils ont souvent cherché à compléter par divers canaux les données ainsi obtenues. C'est là l'immense mérite des »Mémoires«, leur originalité dans un genre de recherche historique où ils font œuvre de pionniers.

⁴¹ Pour une étude plus détaillée des sources des »Mémoires«, cf. ROSEN-PREST, L'historiographie (voir n. 1), p. 171–192.

⁴² Cf. ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 4, p. 308–309.

⁴³ Dans une lettre de 1786 à l'abbé de Périgord, citée dans Henri WELSCHINGER, La mission secrète de Mirabeau à Berlin 1786–1787, Paris 1900, p. 342. Erman répond longuement dans l'avertissement des Mémoires (voir n. 1) au vol. 7 (1790), dernière page, non numérotée.

⁴⁴ Voir ibid., vol. 4, passim.

⁴⁵ Horst Walter BLANKE, Aufklärungshistorie, Historismus und historische Kritik. Eine Skizze, dans: ID., Jörn RÜSEN (dir.), Von der Aufklärung zum Historismus. Zum Strukturwandel des historischen Denkens, Paderborn et al. 1984, p. 167–186, ici p. 170.

⁴⁶ Cf. ROSEN-PREST, L'historiographie (voir n. 1), p. 189–192.

Cependant, la confrontation des archives avec le texte publié atteste le pouvoir discrétaire des auteurs, qui utilisent à leur guise les précieux renseignements confiés, ce dont certains de leurs correspondants sont d'ailleurs conscients⁴⁷. Les auteurs sont en état de modeler à leur gré cette mémoire encore vivante pour en faire un ouvrage achevé, qui seul sera lu du public. Fixant la mémoire, ils l'élaborent, la mettent à distance, lui confèrent une valeur symbolique destinée à avoir un impact sur leurs lecteurs. C'est là ce fameux *esprit* invoqué pour rassurer le censeur. Maintes fois exposé, c'est dans l'avertissement du volume V (1786) qu'il s'exprime avec le plus de vigueur. Après des explications sur l'extension prise par l'ouvrage grâce à l'abondance de leurs sources, les auteurs poursuivent:

De là sont nés beaucoup de détails que nous avons cru devoir conserver comme servant de preuves aux assertions générales; on n'ignore point que les Réfugiés ont influé sur la prospérité du pays, mais quelle a été cette influence? comment a-t-elle été si marquée? comment les effets s'en sont ils manifestés avec tant de promptitude? c'étoit aux détails que nous nous sommes permis à répondre à ces questions.

Leur stratégie est claire: elle consiste à démontrer *comment* les réfugiés ont contribué aux progrès du pays; la réalité de cette contribution, évidente, n'a pas besoin d'être établie. Il ne s'agit donc pas d'une histoire des réfugiés, mais bien d'une histoire des bienfaits qu'ils ont apportés à la Prusse. Ainsi peut être passée sous silence toute une partie de la mémoire, celle des échecs, des souffrances, des errances des premiers réfugiés. Ils poursuivent:

Ces détails nous ont paru d'autant plus précieux qu'ils nous ont servi à remplir une des vues principales que nous avons eues en entreprenant cet ouvrage. Nous voudrions, en traçant le tableau de la fondation des Colonies, de leurs progrès & du bien qu'elles ont fait, leur conserver cette affection, cette bienveillance dont depuis un siècle elles ont été les objets, & d'un autre côté, entretenir chez ceux qui les composent & ranimer, s'il est nécessaire, cet esprit d'ordre, de simplicité, d'activité, de concorde & de Religion qui caractérisoit leurs ancêtres & qui, on n'en sauroit douter, a été une cause si efficace de prospérité pour eux⁴⁸.

Le labeur et la haute moralité furent donc, selon eux, de puissants facteurs de succès, et ce succès profita à tout le pays, justifiant la protection dont ils jouirent. Bien loin de constituer de simples archives, les auteurs ont l'intention de donner à voir, de tirer des leçons de l'histoire, semblables en cela à bien des historiens de leur temps⁴⁹.

⁴⁷ Voici Messieurs un barbouillage que je vous livre pour en faire usage comme il vous semblera bon. AEFB, Fonds Erman (voir n. 18), De Gaultier, 5 février 1784. Ce correspondant était le petit-fils du pasteur François Gaultier de Saint-Blancard.

⁴⁸ ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), Avertissement au vol. 5, quatrième page.

⁴⁹ Par exemple Johann Christian Kestner, Untersuchung der Frage: Ob sich der Nutzen der neuern Geschichte auch auf Privatpersonen erstrecke? dans: Allgemeine historische Bibliothek 4 (1767), p. 213–226, cité par Jörn RÜSEN, Von der Aufklärung zum Historismus.

Dans cette peinture, – et cela fait partie de leur thèse – tous les réfugiés ont la même dignité. Certes, ils décrivent avec complaisance les services du maréchal de Schomberg ou la gloire de grands pasteurs comme Abbadie ou Gaultier de Saint-Blancard, mais ils traitent avec la même déférence des catégories sociales les plus humbles. Un seul exemple suffira à illustrer cette attitude, celui des porteurs de chaises. C'était une profession pour laquelle les réfugiés jouissaient d'un privilège; ils étaient également seuls habilités à travailler, au château, dans l'intérieur du trésor. Aussi avaient-ils, lit-on, *un singulier point d'honneur sur l'article des bonnes mœurs & de la probité, ils ne souffraient personne qui sur ce point fut décrié ou seulement suspect; le nom de porteur de chaises étoit devenu comme un titre, il valoit celui d'honnête homme*⁵⁰.

Outre l'intérêt de ces lignes pour l'histoire des moeurs, le ton est révélateur: pour Erman et Reclam, le seul mérite, la seule vraie noblesse sont d'ordre moral: tous les réfugiés les possédaient à parts égales. C'est là un langage de pasteurs: tous les hommes méritent la même estime, quelle que soit leur condition sociale; c'est aussi le langage à tendance égalitariste du temps, influencé par Rousseau et l'»Encyclopédie». Mais c'est surtout une conviction ancrée dans les recherches historiques qu'ils ont menées, par laquelle leur histoire prend son sens.

Mais ces bienfaits apportés au pays, ils ne purent les accomplir que grâce à la clairvoyance politique du prince qui sut les accueillir, les protéger et guider leurs pas. Contrairement à l'ouvrage de Charles Ancillon, la symétrie, dans les »Mémoires«, est constante. Pour la réussite du projet, il fallait à la fois les vertus et les talents des réfugiés, et l'action ferme du prince⁵¹. Ce capital humain que représentaient les réfugiés, il sut le mettre en valeur en créant les colonies françaises pour le plus grand bien de ses États:

*il voulut, en les réunissant en un seul corps, conserver au milieu d'eux, autant qu'il était possible dans la nouvelle position où ils se trouvoient, cet esprit, ce caractère que leur avoient donnés leurs constitutions civiles & ecclésiastiques & leur situation en France, & qui les rendoient si propres à devenir d'excellens citoyens de leur nouvelle patrie*⁵².

Or, à travers cette peinture, c'est clairement à leurs contemporains que s'adressent les auteurs. La démonstration a un double objectif. D'une part, elle

Idealtypische Perspektiven eines Strukturwandels, dans: BLANKE, RÜSEN (dir.), Aufklärung (voir n. 45), p. 15–57, ici p. 46 et p. 55 n. 59.

⁵⁰ ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 4, p. 154 (fin du livre 29).

⁵¹ Leur intention est de se limiter au règne du Grand Électeur, mort en 1688, soit trois ans après la grande vague de Refuge; or c'est sous le règne suivant (Frédéric III/I^{er}) que la Colonie fut véritablement créée, comme l'indique Rebeur, le correspondant d'Erman cité plus haut. Mais la grande figure de Frédéric Guillaume convenait mieux à la création du mythe. Ils ne se tiennent d'ailleurs pas rigoureusement à ce cadre temporel.

⁵² Dédicace au roi (Frédéric Guillaume II), dans: ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 4, troisième et quatrième pages, non numérotées.

tend à conserver aux colonies *l'affection* [...] dont [...] elles ont été les objets, c'est-à-dire à inciter le roi à ne pas toucher aux priviléges; d'autre part, elle est destinée aux descendants des réfugiés, afin de leur rappeler que la haute moralité de leurs ancêtres fut un facteur certain de prospérité: les mêmes causes produisant les mêmes effets, retrouver ces vertus ancestrales serait une garantie de bonheur et de succès:

Historiens des Réfugiés, le principal objet de notre travail a été de conserver dans nos Colonies cet esprit, qui a toujours si bien secondé les vues du Gouvernement; en leur rappelant les biensfaits de leurs Souverains, nous cherchons à animer le sentiment du patriotisme par celui de la reconnaissance, & en mettant sous leurs yeux le spectacle de la simplicité, de l'activité, de la piété & de la bonté des Réfugiés, nous voudrions leur faire sentir vivement ce que doit être le Citoyen pour se ressentir de l'influence heureuse d'un sage Gouvernement⁵³.

On perçoit toute la cohérence d'une idéologie dans laquelle exaltation des vertus ancestrales, allégeance au prince, adhésion à son projet et reconnaissance se trouvent étroitement imbriquées. C'est probablement à cette forte cohérence qu'est due la longue influence de l'ouvrage sur l'historiographie du Refuge en Prusse⁵⁴.

Si les pasteurs Erman et Reclam entreprennent une histoire des réfugiés en dépit de leurs multiples activités, c'est que leurs moyens d'action habituels (prédication, enseignement, etc.) leur paraissent insuffisants. Bien loin d'être détaché du présent, l'ouvrage présente un caractère militant. Les auteurs croient urgent d'exercer un impact idéologique sur la Colonie: proposer aux descendants des réfugiés des modèles engrangés dans leur propre histoire pour renforcer leur identité huguenote défaillante, créer un sursaut moral pour lutter contre la perte des valeurs ancestrales et les exhorter à la reconnaissance. On conçoit que le censeur des livres n'ait pas eu d'inquiétude sur l'*esprit* de l'ouvrage.

Le terme de »patriotisme« appelle quelques éclaircissements. Erman et Reclam sont loin d'être, comme le dira Bismarck, »les meilleurs des Allemands«. Ils sont extrêmement fiers de leurs ancêtres français. Ils enregistrent la région d'origine des réfugiés, leurs états de service civils ou militaires en France. Leur attachement pour la France n'est pas seulement dû à leurs origines; c'est la patrie des Lumières, elle a toujours eu, même dans les temps obscurs, une aptitude particulière à s'éclairer:

⁵³ Ibid., sixième page.

⁵⁴ Ainsi Charles Weiss, dans son grand ouvrage sur le Refuge, ne fait rien d'autre dans son chapitre sur la Prusse que de reprendre (en leur imprimant sa marque) les données d'Erman et Reclam. Charles WEISS, Histoire des réfugiés protestants de France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours, Paris 1853 (rééd. 2 vol., Le Lavandou 1980).

Tel est le génie heureux des François qu'il ne leur a jamais fallu que la plus légère impulsion pour ranimer chez eux le goût des lettres; [...] Que l'on compare, dans quelque siècle que ce soit, la France à d'autres contrées, on y verra du moins un demi-jour, du moins quelque ombre de politesse & de culture⁵⁵.

Mais c'est surtout la France du *beau siècle de Louis XIV* qui est l'objet de leur admiration:

Qui ignore que dans ce tems les sciences & les arts parvinrent en France à un degré de perfection qui reträcht les jours brillans de la Grèce & de Rome? [S'il est vrai qu'on a progressé depuis dans les sciences exactes] a-t-on vu en France, & nous ne craignons pas de le demander à tout juge impartial, a-t-on vu même ailleurs, de plus grands Poëtes, de plus grands Orateurs, de plus grands Ecrivains que ceux qu'a produits le siècle de Louis XIV? & les égaler n'est-ce pas avoir atteint la perfection⁵⁶?

Le puissant génie de Colbert répandoit partout l'activité et la vie⁵⁷, la France était devenue le modèle de l'Europe, on imitait en tous lieux les mœurs françaises, et *la langue Françoise devint ainsi presque une langue universelle⁵⁸.* Certes, ils fustigent la politique intolérante de Louis XIV, mais ses conquêtes militaires ne sont pas blâmées. L'admiration est évidente pour ce *lion qui s'étoit montré si terrible⁵⁹*, qui rétablit la paix à l'extérieur par ses victoires, et sut à l'intérieur imposer sa loi aux factions: *tout avoit cédé à la puissance de Louis⁶⁰.*

Arrivant en Prusse, c'est donc la France du Grand Siècle que les huguenots apportaient avec eux. En somme, les auteurs décrivent une sorte d'acculturation inversée et paradoxale, un véritable phénomène de colonisation, comme si, en Prusse, auparavant, il n'y avait rien ou presque. Ils sont bien différents en cela à la fois de Charles Ancillon, et des historiens du XIX^e siècle pour qui les huguenots, par leurs vertus, étaient dès le départ des Prussiens en puissance⁶¹. Et pourtant, ces pasteurs qui publient en français et parlent français dans la vie quotidienne, sont bel et bien des Prussiens. Ils le sont par leur fidélité envers les souverains, faisant indirectement leur cour à Frédéric le Grand à travers l'éloge du Grand Électeur. Ils le sont aussi par leur adhésion au projet prussien, ou du moins à l'image qu'ils en ont, à un modèle de colonisation où se mêlent l'hospitalité, la tolérance religieuse et les intérêts

⁵⁵ ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 1, p. 171. La seule autre nation présentant quelque analogie avec la France est l'Italie, où les *fugitifs de Constantinople ramenèrent le bon goût*.

⁵⁶ Ibid., p. 173–174.

⁵⁷ Ibid., vol. 1, p. 176.

⁵⁸ Ibid., p. 177.

⁵⁹ Ibid., p. 20.

⁶⁰ Ibid., p. 142.

⁶¹ En particulier Max BEHEIM-SCHWARZBACH, Hohenzollernsche Colonisationen, Leipzig 1874.

économiques pour le plus grand bien du pays. Porte-parole de l'élite de la Colonie encore attachée à ses institutions, au culte en français, dans leur esprit, l'engagement »patriotique« pouvait fort bien s'accommoder de particularismes. Il n'en demeure pas moins que leur amour de la patrie est extrêmement abstrait. Les habitants des *Etats du Roi* n'apparaissent guère dans l'ouvrage, sauf négativement. Ce parti pris francophile choqua certains contemporains. Pour nombre d'entre eux, cette conception n'était déjà plus recevable en cette fin de siècle⁶², à l'heure où »la montée d'une conscience collective prussienne allait de pair avec l'effacement progressif du particularisme huguenot« (von Thadden⁶³). Ainsi dans la recension de l'»Allgemeine Deutsche Bibliothek« de 1787, publiée chez Nicolai, l'auteur, après avoir fait l'éloge des »Mémoires«, trouve cependant que parfois,

*le goût et la culture allemands sont trop rabaisés en comparaison de la nation française. À ces endroits-là, et à d'autres, on remarque que les auteurs, quoique nés Allemands, et vrais sujets allemands d'un prince allemand, tenant pour un honneur de n'être en reste vis à vis de personne en matière de fidélité et d'amour pour leur patrie le Brandebourg, ont pourtant une préférence curieuse pour la France et la nation française, comme si elle était encore la leur*⁶⁴.

Or, l'idée de nation qui se fait jour alors, ces »historiens-philosophes« s'en défient, car elle leur paraît borner l'horizon de l'humanité. Aussi leur »patriotisme« a-t-il besoin d'être constamment proclamé en réplique à d'éventuels détracteurs qui les traiteraient encore d'étrangers⁶⁵. Ce qui se joue ici, ce n'est

⁶² Pour les réfugiés huguenots, la question du patriotisme était un sujet sensible en raison du transfert de fidélité qu'ils avaient dû opérer, porteur de défiance à leur égard. C'est vraisemblablement ce qui incite les auteurs à montrer que les protestants français furent toujours le meilleur soutien de la monarchie. Et que c'est là une vertu intrinsèque, donc transposable à d'autres souverains, des protestants français. Par exemple: ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 1, p. 14–15 et p. 30; vol. 2, p. 69. Cette apologie était une constante dans la littérature protestante du XVII^e siècle, rendue nécessaire par le stéréotype, ancré depuis les guerres de Religion dans la conscience collective de la majorité – catholique – des Français, »du protestant insoumis, rebelle et anti-monarchiste«, et cela en dépit de la fidélité des protestants au roi mineur pendant les troubles de la Fronde. Cf. Myriam YARDENI, Problèmes de fidélité chez les protestants français à l'époque de la Révocation, dans: Yves DURAND (dir.), Hommage à Roland Mousnier. Clientèles et fidélités en Europe à l'époque moderne, Paris 1981, p. 297–314, ici p. 300. Erman et Reclam sont ici des épigones.

⁶³ Rudolf von THADDEN, Du réfugié pour sa foi au patriote prussien, dans: Michelle MAGDELAINE, Rudolf von THADDEN (dir.), Le Refuge huguenot, Paris 1985, p. 213–227, ici p. 225.

⁶⁴ Allgemeine Deutsche Bibliothek, vol. 71, Berlin 1787 (recension des »Mémoires«) p. 15–43, ici p. 16–17.

⁶⁵ Une lettre publiée dans un journal allemand, »Le Portefeuille«, leur inspire une longue note polémique dont voici un extrait: *Il semble qu'on veuille en déclamant contre [les Colonies], se donner un air de patriotisme & d'esprit national, comme si les Colons françois, descendants de Réfugiés, ne fesoient pas aussi essentiellement partie de la nation à laquelle*

pas seulement leur place entre la France et la Prusse, mais bien aussi leur place entre l'*Aufklärung* et le nationalisme naissant de la fin du siècle.

Écrivant en français, les auteurs emploient constamment le mot de »Lumières« dans les acceptations les plus diverses: progrès des techniques; développement du bon goût (par exemple dans les sermons, dans l'habillement, dans l'apparition de la première bonne auberge à Berlin), *politesse de mœurs*, en particulier dans l'éducation, etc. Les huguenots en sont systématiquement présentés comme d'éminents acteurs. Le manichéisme du vocabulaire utilisé est extrêmement frappant, surtout dans les premiers volumes. Relevons quelques termes:

*nuit affreuse d'infortunes, nuit d'ignorance, ténèbres, obscurité, barbarie, superstition, intolérance, fanatisme, préjugé, tyrannie, absurdité, etc. auxquels s'opposent ceux de lumière, aurore, beaux jours, clarté, éclat, flambeau, rayon bienfaisant, raison, tolérance, sagesse, politique éclairée, peuple éclairé, civilisé et poli, etc.*⁶⁶

C'est là le vocabulaire du temps. Les analogies sont particulièrement frappantes avec certains passages du »Dictionnaire philosophique« ou du »Traité sur la Tolérance« de Voltaire⁶⁷. Ainsi les pages où ils affirment les droits de la conscience individuelle. Ils sont convaincus qu'il existe un droit naturel⁶⁸, auquel même les princes sont soumis. L'ouvrage revêt par là le caractère d'un miroir des princes. Un monarque éclairé, soucieux du bien public, ne fait pas, à la différence de Louis XIV, de lois impossibles à respecter en conscience.

Le devoir des Souverains est de veiller au bonheur temporel de leurs sujets & lorsque les opinions religieuses ne le troublient point, ils ne doivent point s'en embarrasser; ils sont établis par la Providence pour prescrire au citoyen ce qu'il doit faire comme citoyen & non

leurs ancêtres ont été incorporés, que les anciens habitans du pays, & comme si l'affection que les Souverains leur ont toujours témoignée étoit un bien auquel ils eussent moins de droit que les autres sujets. Grâces à la sagesse de nos Maîtres l'esprit de quelques particuliers qui ont la vue très foible & le cœur très étroit, est bien éloigné d'être celui du Gouvernement (ERMAN, RECLAM, Mémoires [voir n. 1], vol. 5, p. 185, note).

⁶⁶ Ibid., passim, par exemple: vol. I, p. 46; vol. I, p. 154; vol. 1, p. 170; vol. 3, p. 328, etc.

⁶⁷ *Lorsqu'à la renaissance des lettres les esprits commencèrent à s'éclairer*, VOLTAIRE, Traité sur la tolérance, s.l. 1763 (rééd. par R[ené] POMEAU, Traité sur la tolérance/Voltaire, Paris 1989, chap. III, p. 43).

⁶⁸ Sur Samuel von Pufendorf et Jean Barbeyrac, cf. Sieglinde C. OTHMER, Berlin und die Verbreitung des Naturrechts in Europa. Kultur- und sozialgeschichtliche Studien zu Jean Barbeyracs Pufendorf-Übersetzungen und eine Analyse seiner Leserschaft, Berlin 1970 (Veröffentlichungen der Historischen Kommission zu Berlin, 30); Frédéric HARTWEG, Die Hugenotten in der Berliner Akademie, dans: Hans THIEME (dir.), Humanismus und Naturrecht in Berlin-Brandenburg-Preußen. Ein Tagungsbericht, Berlin, New York 1979, p. 182–205. Dans les années 1780, le droit naturel n'était plus un sujet de polémique dans l'Église française de Berlin, mais faisait partie du consensus.

point ce qu'il doit croire comme Chrétien, & les Princes n'ont pas plus que le simple particulier le droit de commander aux consciences⁶⁹.

Mais à y regarder de plus près, c'est à l'évidence d'*Aufklärung* qu'il s'agit. Certes, les Lumières européennes ont bien des points communs: affirmation des droits de la conscience individuelle, confiance en la raison, recherche du bonheur, croyance au progrès. Mais l'*Aufklärung* a une spécificité qui la distingue des Lumières françaises ou anglaises, beaucoup plus radicales; d'abord par sa dimension religieuse⁷⁰: rejetant la »superstition« catholique⁷¹, elle est ancrée dans le protestantisme: parfois anticléricale, elle n'est jamais hostile à toute religion; sur les traces du »maître à penser de l'Allemagne«⁷² Christian Wolff, elle cherche l'harmonie entre foi et raison⁷³; ensuite par son rapport à la royauté, dont la légitimité n'est pas mise en cause; les rois sont au contraire les arbitres qui limitent les pouvoirs de la noblesse et des Églises; l'idée de substituer à la monarchie »éclairée« une monarchie constitutionnelle n'apparaîtra que très tard; enfin, par son orientation pratique et pédagogique marquée, soucieuse d'applications concrètes. Or, apologie du protestantisme, fidélité dynastique et souci d'utilité sont les éléments fondamentaux de l'ouvrage d'Erman

⁶⁹ ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 1, p. 163. Cf. Pierre BAYLE, Ce que c'est que la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand. Texte établi, présenté et annoté par Elisabeth LABROUSSE, Paris 1973, p. 67–68: *la Religion ne doit pas être embrassée, parce qu'un Roi le commande, & que les ordres de la puissance séculière ne sont pas un bon motif de crédibilité en ces choses-là*; et Elie BENOIST, Histoire de l'Edit de Nantes, 5 vol., Delft 1693–1695, vol. 1, p. 319: *Quelque violence qu'on face [sic] aux hommes, on ne peut obtenir d'eux qu'ils ne pensent pas ce qu'ils pensent [...]. La conscience [...] est comme un Subdélégué de la Justice éternelle qui rend compte à Dieu du cœur de l'homme; mais qui ne le rend qu'à lui.*

⁷⁰ Cf. à ce sujet Werner SCHNEIDERS, *Die wahre Aufklärung*, Fribourg/Br., Munich 1974, p. 12–16.

⁷¹ L'*Aufklärung* dans le domaine culturel catholique est alors ignorée en Allemagne du Nord, et a été longtemps sous-estimée. Cf. une bibliographie à ce sujet dans Jürgen VOSS, Zur deutschen Aufklärungsdiskussion im späten 18. Jahrhundert, dans: ID. (dir.), Deutsch-französische Beziehungen im Spannungsfeld von Absolutismus, Aufklärung und Revolution, Bonn, Berlin 1992 (*Pariser Historische Studien*, 36), p. 216, n. 10.

⁷² Voir Paul Hazard, *La pensée européenne au XVIII^e siècle*, de Montesquieu à Lessing, Paris 1963, p. 45.

⁷³ Sur l'influence de la philosophie de Christian Wolff en Allemagne, cf. Hans Martin GERLACH, Günter SCHENK, Burchard THALER, *Christian Wolff als Philosoph der Aufklärung in Deutschland*, Hallesches Wolff-Colloquium 1979, Halle/Saale 1980; Werner SCHNEIDERS (dir.), *Christian Wolff (1679–1754). Interpretationen zu seiner Philosophie und deren Wirkung, mit einer Bibliographie der Wolff-Literatur*, Hambourg 1983. L'influence de C. Wolff à Berlin et en particulier dans la Colonie fut considérable. Selon Frédéric HARTWEG, *Les Huguenots à Berlin, ou: les enfants adoptifs de la Prusse*, dans: *Documents. Revue des questions allemandes* 5 (1985), p. 52–71, ici p. 59: »l'adoption [de la philosophie de Christian Wolff] par les lettrés du refuge constitue un critère de leur intégration dans l'univers intellectuel allemand.«

et Reclam. Nous avons déjà évoqué les deux derniers points, attardons-nous sur le premier.

Pour eux, l'avènement des Lumières peut se dater: il remonte à la *renaissance des Lettres*⁷⁴. Auparavant, tout n'était que barbarie et ténèbres. Or, dans toute l'Europe, cette renaissance coïncide avec la Réforme. C'est alors que la raison sortit de son engourdissement, et que l'homme se mit à penser par lui-même.

Il n'étoit guère possible qu'en s'éclairant, l'esprit humain ne fut frappé de l'absurdité des opinions que la superstition fesoit passer pour religieuses [...]. [Alors apparut] un homme courageux [Luther], au fond de l'Allemagne la vérité se fit entendre, sa voix retentit dans l'Europe entière, & fut écoutée par plus d'un sage⁷⁵.

Il n'y avait dès lors plus de contradiction entre foi et raison. Les premiers réformateurs avaient *le goût des recherches, l'esprit philosophique & un savoir profond et contribuèrent au développement de l'esprit humain*⁷⁶. La nécessité de disputer profita aux lettres en général par l'émulation qu'elle suscita. Par la suite, l'influence des réformés sur le développement des Lumières ne se démentit pas, car ils respectèrent toujours le *Bon sens*, et les *Droits de la raison*. Elle explique que les Lumières aient ainsi pu se développer en France, pays à forte majorité catholique:

Certainement sans la Réformation la France ne seroit point ce qu'elle est; tout en combattant la liberté de penser des Réformés, les Catholiques ont appris à penser plus librement, l'esprit d'examen est devenu l'esprit de tous les Ecrivains, & de l'opposition des idées sur les points les plus intéressans pour l'humanité est sortie la lumière⁷⁷.

Ainsi les Réformés ne contribuèrent pas peu à faire arriver les sciences & les lettres à ce degré de perfection auquel elles parvinrent pendant le règne brillant de Louis XIV. Sans eux [...] le développement des esprits eût été plus lent [...] & le persécuteur des Réformés n'aurait probablement point donné son nom au siècle où il a régné⁷⁸.

Cette expression d'une »vocation protestante« (M. Yardeni), thème récurrent dans les »Mémoires«, les rattache nettement à l'*Aufklärung*. Elle constitue un apport original d'Erman et Reclam à l'écriture de l'histoire⁷⁹. Ce qui frappe

⁷⁴ ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 1, p. 172; Myriam YARDENI, Érudition et engagement: L'historiographie huguenote dans la Prusse des Lumières, dans: Francia 9 (1981), p. 592, note à ce sujet: »il est intéressant de constater le fait qu'Erman et Réclam sont peut-être les premiers à employer ce terme [renaissance des lettres] dans le sens de Michelet et de Burckhardt».

⁷⁵ ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 3, p. 228; YARDENI, Érudition (voir n. 74), p. 592, voit dans les »Mémoires« »un remaniement protestant de Voltaire«.

⁷⁶ ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 3, p. 231.

⁷⁷ Ibid., p. 233.

⁷⁸ Ibid., p. 242.

⁷⁹ Cf. YARDENI, Érudition (voir n. 74), p. 601.

cependant dans l'ensemble de ces propos, c'est l'absence de la Divinité, de mystère ou de relation personnelle avec Dieu. Il est possible de persuader de croire, la religion n'est en somme qu'une affaire entre les hommes, qui tentent de vivre harmonieusement en société⁸⁰. Paradoxalement, dans cette histoire des »Réfugiés pour leur foi«, la foi n'occupe plus une place prépondérante. L'ouvrage n'en demeure pas moins une apologie du protestantisme, une réflexion sur sa place dans la cité et son influence sur l'histoire des hommes.

Réformés et Français, les réfugiés sont donc doublement porteurs de lumières; leur ériger un monument, ce n'est pas faire preuve de partialité envers des ancêtres auxquels on doit sa prospérité; c'est reconnaître le mérite »objectif« de ceux qui portaient deux fois en eux les valeurs qui allaient infléchir le cours de l'histoire.

Livre-miroir, l'ouvrage présente un éventail assez complet des thèmes qui occupent l'opinion de leur temps. Les deux dernières décennies du XVIII^e siècle, au cours desquelles est publié l'ouvrage, correspondent à l'apogée et au déclin de l'*Aufklärung*. Ses valeurs font partie du consensus, même si la discussion publique à son sujet va bon train⁸¹. Les auteurs partagent ces valeurs avec leur public, à qui ils parlent un langage compréhensible, donc convaincant. Aux huguenots, ils adressent un message réconfortant, leur rappelant que le Refuge est inscrit dans les projets de la Providence, et qu'ils sont porteurs, de par leurs origines, de valeurs éclairées, fondées sur une religion »naturelle« et rationnelle, et d'une tradition de progrès.

Mais ils s'adressent aussi à un public plus vaste. L'histoire du Refuge constitue un *spectacle intéressant* pour tous les genres de lecteurs, dépassant la chronique d'un particularisme par un jeu d'encastrements successifs. Devoir de mémoire et devoir patriotique s'inscrivent étroitement dans l'histoire de la Prusse, et ce n'est pas un hasard si Erman est nommé – à sa demande – historiographe de Brandebourg⁸². Cette histoire prend place à son tour dans le tableau de l'histoire de l'humanité, seule intéressante pour les »historiens-philosophes«:

le Moraliste Philosophe a un plus grand objet [que le législateur], ses vues se portent sur le genre humain entier, ce sont des hommes qu'il veut former, plus il réussira à leur faire perdre le caractère national, plus il les rapprochera de celui de l'humanité [...] Ce ne sont pas

⁸⁰ Ces conceptions se retrouvent communément dans les sermons et jusque dans les agendes de l'Église française de ce temps. Cf. Margarete WELGE, Die französische Kirche zu Berlin, dans: Gottfried BREGULLA (dir.), Hugenotten in Berlin, Berlin 1988, p. 88–176, ici p. 119.

⁸¹ Sur cette discussion publique, cf. SCHNEIDERS, Die wahre Aufklärung (voir n. 70), p. 18, et VOSS, Zur deutschen Aufklärungsdiskussion (voir n. 71).

⁸² Cf. ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 1, p. 237. La nomination d'Erman au poste d'historiographe de Brandebourg (1792) est expressément motivée par sa participation à la rédaction des »Mémoires«, Geheimes Staatsarchiv preußischer Kulturbesitz, Berlin-Dahlem, Rep. 9 K Litt. F. fasc. 13 n° 3 et 4.

des Grecs, des Romains, des Anglais, des François, des Allemands qu'il nous faut, pour que le genre humain soit heureux, ce sont des hommes⁸³.

Ainsi le message d'Erman et Reclam est-il double. D'une part, ils veulent inciter les huguenots à redevenir, dans leur propre intérêt, des citoyens modèles comme leurs ancêtres et renforcer, pour leurs concitoyens, l'image prestigieuse de la Colonie. D'autre part, ils confèrent à cette histoire une dimension philosophique universelle: elle s'insère en un système harmonieux dans l'histoire du progrès matériel et moral de l'humanité, propre à intéresser un vaste public. Elle se fonde sur la conviction que les princes éclairés sont donnés par Dieu aux peuples pour assurer leur prospérité, assurant la marche de la société vers le progrès, et constituant des modèles pour tout l'édifice social. On conçoit qu'Erman⁸⁴ n'ait pas pu faire entrer la Révolution française dans ses catégories de pensée, et ait préféré passer l'événement sous silence⁸⁵. On peut aussi se demander si en cette fin de siècle ce message a encore de l'impact sur la jeune génération, à laquelle ils s'adressent avant tout, pour qui d'autres valeurs sont en train de poindre.

S'il est incontestable que les »Mémoires des réfugiés« d'Erman et Reclam ont fondé une légende dorée du Refuge en Prusse qui a influencé durablement l'historiographie, ils ne peuvent se réduire à cette seule dimension. Derniers représentants de la Colonie institutionnelle, Erman et Reclam comptent aussi parmi les derniers représentants de l'*Aufklärung* berlinoise, qui disparaîtra sous les effets conjugués de la Révolution française et de la vague romantique du nouveau siècle. Leurs idées ne présentent guère d'originalité par rapport à celles du temps, si ce n'est justement cet attachement résolu à des valeurs battues en brèche. Leur présentation de la France, pays des Lumières, est partielle: l'ambiguïté du mot Lumières leur permet de confondre les progrès des sciences et des arts dans ce pays avec ceux de l'esprit humain. Contrairement à cette francophilie, l'importance du rôle qu'ils attribuent au protestantisme dans les progrès de l'humanité les rattache à une tradition allemande. Au total, c'est avec cohérence et conviction qu'ils se font les apôtres d'un christianisme pratique, éloigné de tout dogmatisme, et d'une citoyenneté active. Auteurs engagés, Erman et Reclam livrent un combat d'arrière-garde. Leur livre constitue le chant du cygne de la Colonie. Cependant, en inscrivant le Refuge dans l'histoire universelle, en appelant à la rescouasse toutes les valeurs de l'*Aufklärung*, ils dépeignent à leur insu l'acculturation accomplie en un siècle par les huguenots de Prusse.

⁸³ ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 4, p. 3–4. Cette idée s'exprime assez rarement dans les »Mémoires«, comparée aux innombrables protestations de patriotisme.

⁸⁴ Reclam est mort en janvier 1789.

⁸⁵ Il n'y a qu'une seule mention de l'événement: *la grande révolution, dont la France présente le singulier spectacle*, ERMAN, RECLAM, Mémoires (voir n. 1), vol. 7, p. 259.

Deutsche Zusammenfassung

Als die frankophonen Prediger der Berliner Hugenottenkolonie Erman und Reclam sich in den 1780er Jahren daran machten, die Geschichte ihrer Vorfahren in Brandenburg-Preußen zu schreiben, hatte sich die seit dem späten 17. Jahrhundert dort etablierte französische Kolonie stark verändert. Das Werk erschien zur Zeit der Jubiläumsfeiern 100 Jahre nach dem Erlass des Edikts von Potsdam, am Ende der Regierungszeit Friedrich des Großen und auf dem Höhepunkt der Aufklärung. Damals befand sich die Kolonie an einem schwierigen Wendepunkt. Ermans und Reclams Werk ist zwar dem Wirken der Vorfahren gewidmet, die unter dem Schutz der Hohenzollern einen entscheidenden Beitrag zur Entwicklung ihres Gastlandes leisteten, es informiert aber auch indirekt über die Gedankenwelt der Verfasser. Folgende Fragen drängen sich beim Studium des neunbändigen Werks daher auf: Welchen Blick werfen nach hundert Jahren zwei frankophone, aber zutiefst preußisch-patriotisch gesinnte und von der Aufklärung geprägte Prediger der ihrem Ende zugehenden Berliner Hugenottenkolonie auf das Refuge ihrer Vorfahren, und was erfahren wir dadurch über sie und ihre Umwelt? Inwiefern dokumentiert das Werk einen Wandel hugenottischer Identität in Brandenburg-Preußen?

Ein Einblick in andere – verwirklichte oder geplante – Publikationen über das Refuge in Brandenburg-Preußen (Charles Ancillon 1690; Projekt des Abbé Raynal um 1780) erlaubt, das Vorhaben der beiden Pastoren ins richtige Licht zu rücken: Ihnen geht es nicht darum, ausschließlich dem wohlütigen Fürsten zu huldigen oder eine breit angelegte historisch-philosophische Schilderung des Refuge zu liefern, sondern ihrer eigenen Gemeinschaft nützlich zu sein, indem sie – ganz im Sinne der Aufklärung – den zeitgenössischen Hugenotten als Beispiel vor Augen führen, was »Patriotismus« und Dankbarkeit für sie heißt, nämlich immer mit Fleiß und Frömmigkeit im Sinne des Gemeinwohls zu handeln, wie es angeblich ihre Vorfahren ständig taten.

Ermans und Reclams Werk ist ihrer Zeit verpflichtet. Dies zeigt sich einerseits in ihrer Pionierarbeit als Historiker. Für die Abfassung der »Mémoires« sammelten sie nicht nur umfangreiches Archivmaterial, sondern auch mündliche Zeugnisse hugenottischer Traditionen mit dem Ziel, die Erinnerungen der ersten Generation der Refugiés zu bewahren. Andererseits sind die ihnen wichtigen Ideale der Toleranz, der Nützlichkeit und des Gleichgewichts zwischen Glauben und Vernunft eindeutig Werte der Aufklärung. In dieser Hinsicht liefert die Art und Weise, wie sie ihre hugenottischen Zeitgenossen überzeugen wollten, dem Beispiel ihrer Vorfahren zu folgen, einen deutlichen Nachweis ihrer im Laufe eines Jahrhunderts erfolgten Integration in die preußische Gesellschaft und Kultur.